



Maintien de salaire prevoyance

Par **Nina2000**, le **23/01/2025** à **21:43**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un renseignement à propos du maintien de salaire, car j'arrive pas à avoir des informations précise. Donc je tente avec vous. Mon employeur a omis volontairement de déclarer à temps à la prévoyance mon arrêt longue durée et donc j'ai perdu 1 ans de maintien de salaire, puis je lui réclamer ?

Merci d'avance et très belle journée

Par **Marck.ESP**, le **24/01/2025** à **08:54**

Bonjour, bienvenue sur LegaVox

Si votre employeur a omis volontairement de le faire et que cela vous a causé un préjudice financier, vous pourriez avoir des recours.

Essayez de résoudre le problème à l'amiable en discutant avec votre employeur et en expliquant la situation, sinon, un syndicat ou un avocat spécialisé en droit du travail pourraient vous conseiller sur les démarches à suivre et sur vos droits.

Ils vous guideront pour saisir, le cas échéant, le Conseil de Prud'hommes pour faire valoir vos droits et réclamer une indemnisation.